proposition d'un enseignement à horaire aménagé anglais euro en 4ème et 3ème

publié le 26/06/2017

J'invite les parents d'élèves de 5ème et 4ème actuels qui seront en 4ème et 3ème à la rentrée 2017 à prendre connaissance du courrier joint décrivant la mise en place d'un enseignement facultatif à horaire aménagé anglais euro à compter de la rentrée.
Bien cordialement.
F. Lachaise, Principal

Document joint

dispositif_a_horaire_amenage_euro_anglais (PDF de 47.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.